BUDGET PARTICIPATIF : VOUS PROPOSEZ, VOUS DÉCIDEZ

La 5e édition du budget participatif de la Ville de Belfort est lancée ! Vous avez jusqu'au 20 décembre pour apporter vos idées, imaginer un projet qui améliore la vie de vos concitoyens et poursuivre ainsi, aux côtés de la Ville, la transformation de Belfort. En cette période de confinement, les projets sont recueillis en ligne uniquement.

« *C'est un dispositif entièrement participatif, du dépôt de l'idée à sa réalisation, plaçant les habitants au cœur de la démarche* », indique Rachel Horlacher, adjointe au maire en charge de la démocratie locale.

Quel déroulement pour cette édition ?

Jusqu'au 20 décembre : déposez vos idées ici. Tout Belfortain peut apporter un projet d'intérêt collectif qui améliore le cadre de vie.

Décembre 2020-janvier 2021 : le jury citoyen composé d'habitants membres des conseils de quartier se réunit pour présélectionner des projets finalistes, en fonction de leur utilité, de leur faisabilité…

Janvier-février 2021 : les services techniques de la Ville de Belfort rencontrent les habitants dont les idées ont été retenues, étudient et chiffrent les projets.

Mars-avril 2021 : les projets finalistes sont soumis au vote des Belfortains. Les idées les mieux classées prennent vie, en concertation avec ceux qui les ont imaginées et les habitants concernés par le projet. Une enveloppe de 130 000 € par an est consacrée aux projets des Belfortains.

Vidéo Budget participatif ^